

7. Les consuls de Foix avaient juridiction dans la ville et dans toute la vallée de la Barguillère.

8. *Ey, Eys*, lui, eux ; *ey se adquise*, chacun de yes.

9. *Acquisition feyte de sexante sols tolsans*, acquisition faite moyennant soixante sous toulousains.

10. *Qui*. Dans cette charte, *qui* est employé plusieurs fois pour *que*.

11. Nous n'avons pu nous procurer ce document.

12. Le Mas-d'Azil, chef-lieu de canton, arrondissement de Pamiers (Ariège).

13. Dans des actes contemporains, également émanés de la chancellerie des Comtes de Foix, on trouve *procuraire* au lieu de *procurer* (V. *Cartulaire municipal de Foix*).

14. A l'époque où fut passé cet acte, l'année commençait à Pâques; nous avons ramené la date de la charte au style moderne, et, en conséquence, nous avons avancé d'une année et mis 1484 au lieu de 1483.

15. La signature, qui est fort mal tracée, est autographe.

16. Cette mention fait connaître que le conseil devait être consulté sur un acte aussi important que celui qui consistait à autoriser un couvent à aliéner des biens de mainmorte, et que ce n'était pas au souverain seul qu'il appartenait, en pareille matière, de prendre une décision.

17. A cette époque, l'évêque de Pamiers était Pierre de Castelbajac.

F. PASQUIER,

Archiviste de l'Ariège, ancien élève de l'École des chartes.

UNE PASTOURELLE PROVENÇALE

Le ms. fr. 12472 de la Bibl. nat., fol. 42, contient une pastourelle anonyme, publiée par M. Paul Meyer dans les *Derniers Troubadours de la Provence*, pag. 112, et qui semble présenter de fortes irrégularités dans sa construction. Les strophes 1, 3, 6, offrent au commencement les rimes ab cb, différant en cela des strophes 2, 4, 5, qui commencent par les rimes ab ab; en outre, la dernière strophe semble avoir un vers de trop. Pourtant la construction, à une petite exception près, dont je parlerai plus tard, est très-régulière. La voici :

	str. I	II	III	IV	V	VI	VII
7	a	a	c	c	e	e	
5*	b	b	d	d	f	f	
7	c	a	e	c	e	g	
5*	b	b	d	d	f	f	
5*	b	b	d	d	f	f	
6	b	b	d	d	f	f	
4	a	a	c	c	e	e	
4	a	a	c	c	e	e	
8	a	a	c	c	e	e	e
6*	b	b	d	d	f	f	f

Revue de l. 2. 6-21.

Les strophes sont des *coblas doblas*¹; la première strophe et la seconde, la troisième et la quatrième, la cinquième et la sixième, ont les mêmes rimes. Seulement, nous trouvons au troisième vers des strophes 1 et 3, où nous attendons la même rime qu'au premier, une rime nouvelle. Mais celle-ci n'est pas choisie arbitrairement; c'est elle qui occupe dans le groupe des strophes suivantes la place que la rime *a* occupe dans le premier groupe; donc nous trouvons au troisième vers de la première strophe la rime *c*, au troisième vers de la troisième strophe la rime *e*. On devrait donc attendre la rime *g* au troisième vers de la cinquième strophe; mais il n'en est pas ainsi, nous ne la trouvons qu'à la sixième, et voilà l'exception que j'ai déjà mentionnée. Je serais pourtant porté à ne pas y voir une négligence de la part du poète anonyme, qui savait si bien manier le rythme; je crois qu'en déplaçant la rime *g*, en la transportant de la première des deux strophes à la seconde, le poète a voulu indiquer qu'on n'avait plus à attendre un groupe nouveau où *g* occuperait la place de *a*, que ce groupe de strophes était le groupe final.

La dernière strophe semble offrir une autre irrégularité, celle d'avoir un vers de trop. Mais cette irrégularité n'est qu'apparente. On n'a qu'à couper le septième vers, qui est de huit syllabes dans le ms. et dans l'édition de M. Meyer, en deux vers de quatre syllabes, et à mettre à part les deux derniers, et on aura une strophe très-régulière, suivie d'une *tor-nada* de deux vers présentant, comme la règle l'exige, les rimes des deux derniers vers de la dernière strophe. Seulement, on aura à ajouter deux syllabes au premier vers de la *tor-nada*, pour avoir les huit syllabes réclamées par le rythme.

Ayant rétabli la construction rythmique de la pastourelle, il me reste à rétablir le texte, quelquefois corrompu dans le ms. Voici les corrections que j'ai cru devoir introduire :

1) Les strophes étant des *coblas doblas*, j'ai changé en *ieu* la rime *il* de la première strophe. Le vers 17 démontre que *ieu* était la forme adoptée par le poète.

2) Le troisième vers, dans le ms., est *A l'ombreta d'un espin*.

¹ Voyez *Leys d'amors*, I, 264.

La rime nécessaire est *i*, comme le prouvent les vers 27, 29, 38. Un mot masculin *espin* n'existe pas, que je sache, en provençal; je crois que nous avons affaire ici, comme tant de fois ailleurs, à l'aubépine, arbre favori de ce genre de poésie. Je propose donc de lire : *A l'ombra d'un albespi*.

3) La rime *c* étant *i*, comme j'ai remarqué, j'ai supprimé le *n* mobile de *gardin* (v. 21), *matin* (28), *latin* (31), *camin* (33), *Martin* (37), *vezin* (39).

4) La rime *d* est *ia*; j'écris donc *ria* pour *riza* au vers 24.

5) La rime *e* est *or*, comme l'indique le vers 43. Je change donc *d'amors* en *d'amor* aux vers 23 et 49, et, *jangladors* en *janglador*, vers 61.

6) Le vers 34 a une syllabe de trop. Je supprime *lai*.

7) Pour obtenir la juste rime *atge*, j'ai mis *lo boscage* et *l'ombraje*, au lieu de *los bocages* (v. 45) et *los ombrajes* (v. 46); le ms. porte *ambrajes*, faute corrigée déjà par M Meyer. Le vers 46 perdant par là une syllabe, j'ai ajouté *ieu* devant *vos* pour rendre à ce vers ses six syllabes obligatoires.

8) Au lieu des vers 57 et 58 le ms. offre un vers de huit syllabes : *Anatz a luy querer secors*. Le rythme demande deux vers de quatre syllabes rimant en *or*, et la leçon du ms. n'offre pas un sens satisfaisant. Je propose de lire : « *Anatz alhor — querer sejour* » ; — allez autre part chercher un amusement.

9) Les vers 61 et 62 constituent la *tornade*. Le premier étant trop court de deux syllabes, j'ajoute *Senher*, et, pour donner au suivant un sens raisonnable qui manque à la leçon du ms., je change *barnatge* en *badatge*, correction que M. Chabaneau a bien voulu m'indiquer.

10) J'adopte les corrections de M. Tobler (Gött. gel. Anz., 1872, p. 290) *tornar'a* (v. 36), et de M. Meyer (Dern. Troub., p. 113), *cascuns* (v. 24), *tut* (v. 39). Ib., p. 113, note, M. Meyer a déjà relevé la faute du ms. qui met le vers 29 avant le vers 27.

I. L'autrier al quint jorn d'aprieu

Trobiei pastorela

A l'ombra d'un albespi

V. 1, april; — 3, A Ponbreta dun espin.

- Avinent e bella,
Que chanta e favella
.I. sonet de Castella,
Que plus humieu
Non a en mieu,
Vestida d'un negre sarzieu
Mantellet e gonella. 10
- II. Passiei lo traves d'un rieu.
Toza, dis ieu, bella,
Sieus atruop en luoc aizieu
Sola ses parella,
Sabrai si est piusella 15
En l'erbeta novella.
Ai seinher Dieu,
En vos mi plieu,
C'aitant cant aurai parent vieu,
Non serai ribaudella. 20
- III. Toza, intrem el gardi,
Fares cortezia,
E farem .I. juoc d'amor
Que cascuns s'en ria.
Si a vos plazia 25
Que vos fosses m'amia,
Serem aisi
Cada mati
Enaus soleill levat aisi,
E tenrem goi tot dia. 30
- IV. Ben entent vostre lati,
Seinher, cal que sia.
Perdut aves lo cami,
Tenes vostra via,
Quel mia paria 35
Vos tornar'a follia.
Per Sant Marti,
Si fas ves mi,

V. 7, humil; — 8, mil; — 9, sarzil; — 17, dieus; — 21, gardin; — 23, damors; — 24, riza; — vers 29 avant vers 27, — 31, latin, — 34, La tenes. — 36, tornara; — 37, Martin.

Auziran o tut mieu vezi,
E sara vilania. 40

V. Toza, el tems de pascor
Per fin alegrage,
Can s'alegron entre lor
L'auzellet salvaje
Dins per lo boscage, 45
Et ieu vos per l'ombrage
Per la frescor
De la verdor
Farai .i. juoc novel d'amor
Del vostre piusellage. 50

VI. Seinher, nom fassas honor
Perdre per follage,
Mon pairem vol maridar
Al mieu agradaje,
Mot de gran linhatge, 55
Segon lo mieu barnatge.
Anatz alhor
Querer sejour,
C'aisel en portara la flor
Que n'aural maridaje. 60

VII. Seinher, vos autre janglador
Aures en lo badaje.

V. 39, tutz, vezin; — 45, los boscages; — 46, E vos per los ambrages; — 49, damors; — 51, nō; — 57-58, Anatz a luy querer secors; — 61, Seinher manque dans le ms., autres jaugladors; — 62, Aures en lo barnaje.

N. B. — Les astérisques placés, page 57, après les chiffres de la première colonne, dans le tableau des rimes, indiquent les rimes féminines.

Emile LÉVY.

DIALECTES MODERNES

NOTES DE PHILOGIE ROUERGATE¹

I

Le D et l'S entre deux voyelles, que celle-ci soit originelle ou provienne d'un D primitif, tombent-ils quelquefois en provençal, par exception, à l'instar du français, où cette chute est de règle ? Dans une lettre qui me fut adressée par un romaniste de l'Université de Bonn, au sujet de mes *Études de philologie et de linguistique aveyronnaises*, on me reprochait d'avoir donné le mot *Roergue* comme appartenant à la langue d'oc. Ce mot, disait-on, devait être d'importation française, par la raison qu'il appartient à une formation exclusivement propre à cette langue et totalement étrangère à celle du Midi. Curieux de vérifier cette assertion, je me livrai à des recherches qui me firent découvrir dans mon patois rouergat une vingtaine d'exemples qui la réfutent. Ces exemples sont d'ailleurs assez remarquables : ce sont pour la plupart des doublets où coexistent les deux formes, celle du *d* ou de l's conservée,

¹ Le travail présenté ici aux lecteurs de la *Revue* n'est pas un traité en forme ; ce n'est qu'un recueil confus de notes, comme le titre l'indique, qui ont été écrites par l'auteur dans les instants de loisir d'une profession qui en laisse peu, et qui n'a rien de littéraire (il est laboureur). Cependant, si cette composition est un ensemble incohérent, sans ordre et sans unité, chacun des articles qu'elle renferme a été l'objet d'une étude consciencieuse, qui permet d'attendre les jugements de la critique sans trop de crainte.

Mais ce préambule a surtout pour but de justifier une conduite dont l'opposé serait, aux yeux de l'auteur, une erreur grave et une faute lourde. Il a écrit son provençal-rouergat à la provençale, au lieu de s'appliquer, comme d'autres, à coucher notre langage du Midi sur le lit de Procuste de la *graphie* française, qui lui est accommodée à peu près comme le seraient les graphies anglaise, polonaise, suédoise ou hongroise. Tel est son fait ; mais c'est là un point délicat, paraît-il, sur lequel quelques explications préalables étaient de rigueur. Si l'on en veut de plus amples, on est respectueusement prié de consulter deux opuscules du même auteur, intitulés : *le Félibrige* (1868), et les *Études de philologie et de linguistique aveyronnaises* (1869), librairie Maisonneuve, à Paris.